



Aperçu de la budgétisation et de l'affectation des crédits selon la méthode de la comptabilité d'exercice

Le 26 septembre 2006



ORDRE DU JOUR

- Comptabilité d'exercice – Principes
- Budgétisation et affectation des crédits selon la comptabilité d'exercice
- Raisons justifiant l'importance de faire avancer le dossier
- Quelques difficultés et préoccupations
- Situation à l'échelle internationale
- Situation à l'échelle nationale
- Questions susceptibles d'être posées au gouvernement par le Comité
- Conclusion



Comptabilité d'exercice – Principes

- Elle est recommandée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés et les organismes de normalisation internationaux pour les rapports externes. De plus, elle est utilisée depuis 2003 par le gouvernement dans l'établissement du budget fédéral ainsi que dans ses états financiers.
- Les revenus sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés et les charges au moment où elles sont engagées, plutôt qu'au moment où les liquidités ou leurs équivalents sont reçus ou versés.
- On comptabilise les actifs (et le coût de leur utilisation durant leur vie utile) ainsi que les dettes existantes et futures.



Comptabilité d'exercice – Principes

Un exemple typique :

- Un ministère achète et reçoit des fournitures en mars pour un montant de 1 000 \$, mais effectue le paiement en avril.
 - Selon la comptabilité d'exercice, la transaction de 1 000 \$ serait comptabilisée à la date d'achat des fournitures, soit en mars. Autrement dit, la transaction serait enregistrée au moment où la dépense a été engagée.



Comptabilité d'exercice – Principes

Un autre exemple :

- Le 1^{er} avril 2004, le gouvernement achète un appareil qui coûte 100 000 \$. Selon les prévisions, la durée de vie utile de cet appareil devrait être de 10 ans et fournir un rendement uniforme au cours de cette période.
 - Selon la méthode utilisée en ce moment par le gouvernement (soit la comptabilité d'exercice), on comptabiliserait les 100 000 \$ comme un élément d'actif dans l'exercice financier où l'appareil a été achetée (soit au 31 mars 2005). On inscrirait ensuite 10 000 \$ à titre d'amortissement annuel durant toute la vie utile, soit 10 ans.
 - Selon la méthode comptable utilisée auparavant, le coût total de l'appareil (soit 100 000 \$) aurait été comptabilisé à titre de dépense durant l'exercice financier 2005 dans les livres du gouvernement.
- De plus, avec la comptabilité d'exercice, le solde annuel de cet élément d'actif serait inscrit aux livres, permettant ainsi de suivre l'évolution de son utilisation jusqu'à ce qu'il soit vendu ou disposé. Cependant, selon la méthode utilisée auparavant, il n'y aurait aucune indication du solde aux livres.



Comptabilité d'exercice – Principes

Un autre exemple (suite) :

- Cette opération serait donc comptabilisée ainsi :

	31 mars	
	<u>2005</u>	<u>2006</u>
<u>Effet sur les résultats</u>		
Méthode actuelle (compt. d'exercice)	(10 000 \$)	(10 000 \$)
Méthode utilisée auparavant	(100 000 \$)	0
<u>Effet sur le bilan (immobilisations corporelles)</u>		
Méthode actuelle (compt. d'exercice)	90 000 \$	80 000 \$
Méthode utilisée auparavant	0	0



Comptabilité d'exercice – Principes

Un dernier exemple :

- Le 31 mars 2005, le gouvernement exige des travaux d'assainissement environnemental en vertu d'une disposition réglementaire. Le projet est évalué à 100 000 \$ étalés sur 10 ans. Les travaux commencent le 31 juillet 2005 et coûtent 10 000 \$ pour cet exercice financier.
 - Selon la méthode utilisée en ce moment par le gouvernement (soit la comptabilité d'exercice), ce dernier comptabiliserait 100 000 \$ dans l'exercice où l'on a établi la nécessité d'effectuer les travaux (soit en mars 2005).
 - Selon la méthode comptable utilisée auparavant, le gouvernement aurait comptabilisé, dans l'exercice financier 2006, uniquement le montant payé au cours de cet exercice pour les travaux d'assainissement, soit 10 000 \$.
- De plus, en comptabilité d'exercice, on inscrirait le solde des fonds qui étaient engagés pour les travaux d'assainissement après le versement de la première tranche de 10 000 \$. Cependant, selon la méthode utilisée auparavant, il n'y aurait aucune indication du solde à verser suite à cet engagement financier.



Comptabilité d'exercice – Principes

Un dernier exemple (suite) :

- Cette opération serait donc comptabilisée ainsi :

	31 mars	
	<u>2005</u>	<u>2006</u>
<u>Effet sur les résultats</u>		
Méthode actuelle (compt. d'exercice)	(100 000 \$)	0
Méthode utilisée auparavant	0	(10 000 \$)
<u>Effet sur le bilan (charges à payer)</u>		
Méthode actuelle (compt. d'exercice)	100 000 \$	90 000 \$
Méthode utilisée auparavant	0	0



Comptabilité d'exercice – Principes

Avantages :

- Donne une vue d'ensemble de l'étendue et de l'ampleur, au sein du gouvernement, :
 - des ressources (tous les actifs financiers et non financiers)
 - des obligations (tous les passifs)
 - des coûts (les ressources utilisées)
- Est davantage axée sur l'utilisation des ressources
- Permet de mieux faire le lien entre les résultats obtenus et toutes les ressources utilisées pour les obtenir



Comptabilité d'exercice – Principes

Avantages :

- Permet au Parlement de tenir le gouvernement responsable
 - de l'intendance de ses actifs
 - des coûts complets de ses programmes
 - de sa capacité de respecter ses obligations financières à court et à long terme

- Reflète mieux les effets des événements économiques et les décisions prises au cours de l'exercice.



Comptabilité d'exercice – Principes

Avantages :

- Procure de l'information plus complète permettant d'améliorer la prise de décisions par le gouvernement
 - l'accent est davantage mis sur les actifs (besoins d'entretien, politiques de remplacement, acquisition plutôt que location)
 - l'accent est davantage mis sur la gestion des passifs
 - l'accent est davantage mis sur le coût complet des programmes et des services



Comptabilité d'exercice – Principes

SITUATION ACTUELLE DE LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE AU GOUVERNEMENT	Niveau gouvernemental	Niveau ministériel
Budgétisation		
Budget fédéral	Exercice	–
Budget principal des dépenses des ministères	Quasi-caisse	Quasi-caisse
Crédits	Quasi-caisse	Quasi-caisse
Comptabilité (Rapports)		
États financiers sommaires	Exercice	–
États financiers des ministères	–	Exercice (non vérifiés)
Rapports ministériels sur le rendement	–	Quasi-caisse

Budgétisation et affectation des crédits en comptabilité d'exercice

Donc, si la budgétisation et l'affectation des crédits étaient préparées selon la comptabilité d'exercice :

- Les budgets, les budgets des principaux dépenses et les crédits seraient plus étroitement liés aux coûts et aux revenus prévus pour l'exercice, peu importe la date de réception ou de versement des fonds.
- La budgétisation et les prévisions seraient plus souvent fondées sur les événements économiques, les revenus et les coûts de fonctionnement prévus pour l'exercice, plutôt que sur les rentrées et les sorties de fonds au cours de l'exercice.
- Les gestionnaires des ministères seraient tenus davantage responsables de l'information financière fondée sur la comptabilité de caisse qu'ils l'ont été jusqu'à maintenant.
- Certains ajustements pourraient s'avérer nécessaires pour tenir compte des immobilisations acquises ou utilisées sur plusieurs années et les obligations financières à long terme engagées au cours d'un exercice donné mais payées ultérieurement.



Raisons justifiant l'importance de faire avancer le dossier

- La qualité des opérations gouvernementales serait améliorée, ainsi :
 - l'information présentée serait comparable, un meilleur contrôle et suivi seraient exercés sur la performance actuelle;
 - une transparence accrue de la performance du gouvernement;
 - une reddition de comptes améliorée au niveau des ministères et des organismes – l'utilisation des ressources financières selon la même méthode que le budget;
 - de l'information de meilleure qualité pour la planification, le contrôle des dépenses de fonctionnement et d'immobilisation et la prise de décision;
 - un accent accru sur les conséquences à long terme des décisions courantes.

- Nos rapports *Le Point* de 2005 et 2006 soulèvent des préoccupations répétées au sujet de la budgétisation et de l'affectation des crédits selon la méthode de comptabilité de quasi-caisse au niveau ministériel.



Quelques difficultés et préoccupations

- **Des difficultés et préoccupations exprimées au sujet de la budgétisation et de l'affectation des crédits selon la méthode de la comptabilité d'exercice sont souvent les suivantes :**
 - Des investissements importants seront nécessaires afin de former les gestionnaires des finances.
 - Le concept de comptabilité d'exercice, et ceux de budgétisation et d'affectation des crédits selon cette méthode sont difficiles à comprendre.
 - La gestion des liquidités demeure importante pour le gouvernement et pour le Parlement qui a un rôle clef dans l'approbation des dépenses selon les périodes voulues.
 - Il faut des méthodes uniques pour gérer certaines charges non monétaires importantes.
 - Une implication des gestionnaires sera nécessaire au niveau de la formation et de la gestion du changement.



Quelques difficultés et préoccupations

- En particulier, les gestionnaires des ministères doivent être tenus davantage responsables de la gestion des actifs non financiers et de certaines dettes.
 - Par exemple, dans l'exemple sur la comptabilisation des coûts d'assainissement environnemental, la méthode utilisée actuellement pour la budgétisation et l'affectation des crédits dans les ministères ne reconnaît, dans l'exercice de 2006, que les montants versés pour les travaux de nettoyage effectués au cours de cet exercice. Aucun montant ne serait consigné au budget ou dans les crédits de l'exercice de 2005 même si les coûts totaux de 100 000 \$ figureraient dans les états financiers sommaires du gouvernement et des ministères de cet exercice.



Situation à l'échelle internationale

Comptabilité d'exercice

- De nombreux pays de l'OCDE préparent leurs rapports selon la méthode de la comptabilité d'exercice.
- La France a adopté la comptabilité d'exercice, mais continue de préparer ses budgets selon la comptabilité de caisse.

Budgétisation et affectation des crédits selon la comptabilité d'exercice

- L'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni préparent leurs budgets et affectent leurs crédits selon la méthode de comptabilité d'exercice. D'autres pays envisagent d'adopter cette méthode.



Situation à l'échelle nationale

Le BVG a effectué un sondage à l'échelle nationale durant l'été 2006

Budget pangouvernemental :

- La plupart des provinces et des territoires préparent leur budget pangouvernemental selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception de certains aspects comme les régimes de retraite, les impôts et les paiements de transferts fédéraux.
- Le Canada prépare son budget national selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Budgétisation et affectation des crédits au niveau ministériel :

- La comptabilité d'exercice est utilisée, sauf pour certains aspects comme les impôts et le coût des régimes de retraite dans quelques provinces et territoires : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Territoires du Nord-Ouest.



Questions susceptibles d'être posées au gouvernement par le Comité

- Qui, au sein du gouvernement, est chargé de défendre et de faire avancer ce dossier? Cette personne a-t-elle reçu un appui suffisant?
- Quelle stratégie le gouvernement compte-t-il adopter pour implanter la méthode de la comptabilité d'exercice pour la budgétisation et l'affectation des crédits, notamment dans le cas des acquisitions d'immobilisations et des passifs à long terme, lesquels posent un défi particulier?
- Le gouvernement a-t-il les ressources humaines et les compétences nécessaires pour réaliser un changement de cet envergure? Si la réponse est non, comment compte-t-il surmonter cet obstacle?
- Le gouvernement a-t-il prévu des fonds suffisants pour modifier le processus de budgétisation et d'affectation des crédits?



Conclusion

- Les préoccupations souvent exprimées ne doivent pas empêcher ce dossier d'avancer.
- L'appui du Comité peut contribuer à persuader le gouvernement d'adopter la méthode de la comptabilité d'exercice pour la budgétisation et l'affectation des crédits.
- Nous apprécions l'intérêt que vous portez à ce dossier.

